



PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 AOUT 2025

MAIRIE DE TROMBORN

Nombre de conseillers :

En exercice : 11

Présents : 06

Votants : 08

Date de convocation

5 août 2025

Date d'affichage

12 août 2025

*L'an deux mil vingt-cinq, le huit du mois d'août à dix-neuf heures zéro minutes,
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la
présidence de Monsieur CONTELLY Gabriel, Maire.*

Présents : **CONTELLY** Gabriel **KUJACZINSKI** Florian **MARSAL** Sabrina **MESENBOURG** Audrey **SCHNEIDER**
Serge, **TRZMIEL** Mathieu,

Absents : **DOMINELLI** Maurice (excusé – procuration à A. MESENBOURG) **KIEFFER** Norbert (excusé –
procuration à M. TRZMIEL) **GAUER** Jean Paul (excusé) **LEMOUSSU** Éric (excusé) **JUNGER** Jean Michel
(excusé)

Mme MESENBOURG Audrey a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance
conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

Approbation du dernier conseil municipal

Séance du 30 avril 2025 : Le Maire donne lecture du compte rendu de séance. Le Conseil municipal
approuve ce compte-rendu à l'unanimité.

18-DCM-2025 : Prévision des coupes

Le Maire expose à l'assemblée l'état de prévision des coupes proposé par l'ONF pour l'année 2026.

- Coupes à façonner pour 379 m3 – lot 10, 11, 12, 6, 5 et 18
- Cessions aux particuliers pour 392 m3 – lot 6, 5, 18, 10, 11 et 12

Il précise que la présente décision sera suivie d'un devis soumis également à délibération.

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité des votants ;

DECIDE

- **Accepte** l'état de prévision des coupes pour l'année 2026 avec 379 m3 de coupes à façonner et 392 m3
de cession aux particuliers
- **Autorise** le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire

Nombre de votants : 08 (dont 2 procurations) Pour : 08 (dont 2 proc) Contre : 0 Abstention : 0

19-DCM-2025 : Requalification de la traversée du village : analyse des offres

Le Maire expose à l'assemblée l'ensemble des offres reçues dans le cadre du marché public de
requalification de la traversée du village. Il rappelle que les travaux définitivement demandés consistent en la
création d'îlots aux entrées sur la route départementale et à l'installation de feux tricolores intelligents au
centre bourg.

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 8 AOUT 2025

Les offres s'établissent comme suit :

Montant prévisionnel estimé par le bureau d'étude BET SIM : 163 098,20 € HT

Offre SMTPF : 284 602,47 € HT

Offre EUROVIA : 267 201,50 € HT

Offre HTP : 271 090,00 € HT

Le Conseil municipal, après délibération, et à l'unanimité des votants ;

DECIDE

- **De qualifier** le marché public infructueux au motif que les offres reçues sont trop supérieures à l'estimation.

- **Charge** le Maire de signaler cette décision aux entreprises

Nombre de votants : 08 (dont 2 procurations)

Pour : 09 (dont 2 proc)

Contre : 0

Abstention :0

La Secrétaire de séance

Audrey MESENBOURG